

# REGLEMENT DE LA CONSULTATION

### Maître de l'ouvrage

Voies Navigables de France Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire Aval Unité Territoriale d'Itinéraire CPCA

### Objet de la consultation

Canal des Ardennes – Bief d'Attigny côté RD PK 15.500 - Diagnostic relatif à un risque de rupture de digue

**Procédure adaptée** passée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique

#### DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

Mercredi 26 février 2025 à 15h00

Le CCAG FCS 2021 s'applique à la présente consultation.



### **ARTICLE 1 - PRÉSENTATION DE L'OFFRE**

L'offre de prix sera représentée par :

- le contrat CPCA-2025-DIAG-ATTIGNY
- le devis détaillé par poste élaboré par le candidat, suivant l'article 3 du contrat,
- la méthodologie et le planning de réalisation des prestations,

Tous les documents de cette offre de prix devront être datés, signés et porter le cachet de la société.

#### ARTICLE 2 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres, rappelée en page 1 du présent règlement.

#### <u>ARTICLE 3 – JUGEMENT DES OFFRES</u>

Les critères de jugement des offres sont :

**Prix des prestations : 70 %** (sur la base de la formule suivante :  $70 \times (A^*/B^*)$ , avec  $A^* =$  offre la plus basse, et  $B^* =$  offre du candidat)

**Valeur technique des prestations** sur la base de la méthodologie et du planning transmis par le candidat : 30 %.

#### ARTICLE 4 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront **obligatoirement** être transmises via la plate-forme de dématérialisation des marchés publics PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence publique :

#### **CPCA-2025-DIAG-ATTIGNY**

Dans le cas d'envois successifs, seule sera analysée la dernière offre reçue.

#### ARTICLE 5 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

La visite sur site n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Compte-tenu des difficultés d'accès – accès uniquement par voie fluviale, une seule et unique journée de visite sera organisée par VNF qui emmènera les candidats en barque jusqu'au lieu précis. Il s'agit du mardi 11 février 2025. Les candidats prendront contact avec Mme. GADOUIN Angélique pour l'horaire précis du RDV.

Tél: 06 25 31 80 66

Attention, le port du gilet de sauvetage avec sangle sous-cutale est obligatoire.

 Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient utiles, les candidats devront également utiliser les fonctionnalités de la plateforme de dématérialisation PLACE (www.marches-publics.gouv.fr), pour poser leurs questions. Une réponse leur parviendra par voie électronique par l'intermédiaire de cette plateforme.

ou à défaut à l'adresse de courriel suivante : bet.uti.picardiechampagne@vnf.fr



## **Photos digue Attigny**



Photo prise depuis l'autre rive

Rideau de palplanches du Canal des Ardennes

Berge entre Canal et Aisne : - d'1 mètre



Berge fragilisée

Rivière Aisne et méandre

